

Les personnels du Centre des Monuments Nationaux s'adressent au nouveau Président

Monsieur le Président,

Depuis cinq ans, la situation au Centre des Monuments Nationaux, établissement public sous la tutelle du Ministère de la Culture, n'a cessé de se dégrader jusqu'à aboutir à un état de crise sans précédent qui a mené les personnels au bord de la rupture.

Le management brutal ainsi que de graves dysfonctionnements structurels issus de la réorganisation de l'établissement en 2009, ont été identifiés comme les causes d'une souffrance au travail qui touche les personnels du siège et de certains monuments. Cette souffrance est aggravée par les conditions de travail difficiles, le manque d'effectifs et de moyens, la précarité, le manque de reconnaissance ainsi qu'une perte de sens dans l'exécution des missions de service public culturel.

En outre, depuis septembre 2011, les représentants du personnel n'ont plus siégé à aucune instance paritaire. La brutalité et le mépris des ex-dirigeants de notre établissement étaient tels que tout dialogue était devenu impossible.

Aujourd'hui, les personnels attendent beaucoup du changement annoncé, c'est pourquoi, ils vous demandent :

- En premier lieu, **de restaurer le dialogue social**. Ce préalable est absolument nécessaire avant la mise en œuvre de tout plan ou actions visant à reconstruire l'établissement et le collectif de travail.
- **De renégocier le statut des contractuels** dans des conditions sereines de dialogue et sur les bases suivantes : révision de la grille des salaires, reprise totale de l'ancienneté dans le reclassement, rétablissement de la gradation des sanctions, abandon de la mesure dite de « majoration d'ancienneté », application d'un an de rétroactivité pour le reclassement et enfin élaboration des fiches métiers en concertation avec les personnels.
- **De mettre fin à l'hyper-hiérarchisation destructrice** mise en place par la réorganisation de 2009 et aux pratiques managériales abusives, afin de rendre à chaque agent sa place dans l'établissement.
- **De mettre fin à toutes les situations de souffrance au travail** au siège comme dans les monuments. Pour cela il est indispensable de diligenter des inspections complémentaires, comme le préconise le rapport de l'IGAC, afin de résoudre des situations locales devenue intenable.
- **D'abandonner la demande de transfert de gestion des agents titulaires affectés** qui remet profondément en cause les grands principes du statut général des fonctionnaires : garantie de l'emploi, mobilité géographique et professionnelle, neutralité, indépendance, droit à la carrière, égalité de traitement...
- **De mettre fin à la précarité de l'emploi**. Trop d'agents sont aujourd'hui dans une situation de grande précarité, cumulant les contrats à durée déterminée et à temps partiel imposé. Il faut tout faire pour titulariser les précaires employés sur d'authentiques besoins permanents sur les missions de l'État et contractualiser à temps plein et à durée indéterminée, ceux employés sur des missions de l'établissement.
- **Enfin, de tout mettre en œuvre pour mettre fin à la dérogation de l'emploi** au Centre des Monuments Nationaux et ainsi de permettre la titularisation de tout agent contractuel qui le souhaite (loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique)

